

Outil d'aide à la décision : combien de RSH réaliser ?

SAU	SCOP en zone vulnérable	SCOP en ZAR	Minimum obligatoire	Pesée colza sortie hiver autorisée en remplacement d'un RSH
< ou = 3 ha	< ou = 3 ha	0	Pas d'obligation	
	< ou = 3 ha	< = 3 ha	1 RSH en ZAR	oui
> 3 ha	0	0	Analyse de sol : taux de matière organique ou azote total présent dans le sol	
	< 50 ha	0	1 RSH	non
		0 < SCOP < 25 ha	1 RSH en ZAR (qui vaut pour l'analyse annuelle)	non
		25 < ou = SCOP < 50 ha	2 RSH en ZAR (dont 1 qui vaut pour l'analyse annuelle)	oui pour le 2 ^{ème}
	> ou = 50 ha	0	2 RSH dont 1 peut être une estimation	non
		0 < SCOP < 25 ha	1 RSH en ZAR + 1 RSH qui peut-être une estimation	Oui, mais en ZAR et uniquement si l'autre RSH est une analyse et pas une estimation
		25 < ou = SCOP < 50 ha	2 RSH en ZAR	Oui pour le 2 ^{ème}
		50 < ou = SCOP < 75 ha	3 RSH en ZAR	Oui à partir du 2 ^{ème}
> ou = 75 ha		4 RSH en ZAR + 1 RSH en ZAR par tranche de 25 ha entamée	Oui à partir du 2 ^{ème}	